

Pour une aide humanitaire suisse plus inclusive



La Suisse a ratifié la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées. Pourtant, sa mise en œuvre dans les projets et programmes de coopération internationale et d'aide humanitaire devrait être passablement améliorée. Le Conseil fédéral a d'ailleurs lui-même reconnu en mai dernier ([lien internet](#)) l'importance de cette question. Malgré tout, il manque une prise en compte systématique de ces droits et une réelle mise en œuvre à la Direction du développement et de la coopération.

Rappelons que lors d'un conflit ou d'une catastrophe, les personnes handicapées sont parmi les plus vulnérables. De manière générale, elles ont beaucoup plus de barrières à surmonter pour accéder aux services de base (eau, nourriture, abri, soins médicaux) et se retrouvent souvent isolées. Selon Handicap International, 20 millions d'entre elles font actuellement face à une crise humanitaire. Pour assurer une meilleure prise en compte de leurs droits et de leurs besoins, une Charte pour l'inclusion des personnes handicapées dans l'aide humanitaire a été lancée en 2016 par Handicap International et plusieurs organisations partenaires. Elle a été adoptée depuis lors par 165 pays. La Suisse ne l'a toujours pas signée. Quand le fera-t-elle ?

Petra Schroeter, directrice de Handicap International Suisse

[La Charte](#), en ligne